



CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 25 septembre 2022**, afin de se prononcer sur les objets suivants de la votation fédérale :

1. Initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) » ;
2. Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA ;
3. Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (AVS 21) ;
4. Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé.

Les électrices et électeurs désirant voter au bureau de vote peuvent se présenter à la salle des Abris PC (Place de la Thoune à Icoigne).

Ouverture du bureau :

- dimanche 25 septembre 2022, de 10h00 à 11h00.

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icoigne, le 30 août 2022

L'Administration communale

